

mander qu'un montant de \$240 lui soit voté pour être affecté à l'achat de 20 extincteurs chimiques, à raison de \$12 chaque, lesquels devront être placés dans les différents marchés.

2.—La Commission prend de nouveau en considération la demande de MM. Robillard & Bérubé, pour l'installation de la lumière électrique dans leurs étaux.

Résolu: De différer de nouveau cette question à une prochaine assemblée.

3.—Est de nouveau prise en considération la question des plaintes de M. A.-J. Hart contre M. L. Bouvier, locataire du marché Bonsecours.

Après délibération, il est

Résolu: Qu'une sous-commission, composée de MM. les échevins Lévy, président, Lamoureux et Turner, soit priée de prendre toute cette question en considération avec prière de faire rapport pour la prochaine séance.

4.—Est de nouveau pris en considération le rapport du surintendant, relativement à la nécessité d'installer une balance additionnelle à bestiaux au marché à bestiaux de l'Ouest.

Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est

Résolu: Que ce rapport soit laissé sur la table jusqu'à la prochaine assemblée.

5.—La Commission soulève de nouveau la question des droits de pesée que la Cité se trouve à perdre par le fait qu'un bon nombre d'animaux sont pesés, pour les fins du commerce, sur la balance de la Cie "Montreal Stock Yards" au marché à bestiaux de l'Ouest, contrairement à la section 5 de l'arrangement intervenu entre la Ville et ladite compagnie.

Résolu: Que, conformément à l'opinion des avocats de la Cité soumise antérieurement à ce sujet, un rapport soit présenté au Conseil pour demander que le Département en Loi soit autorisé à prendre les procédures légales nécessaires à l'effet de mettre ladite compagnie en demeure d'observer la clause 5 dudit arrangement qui stipule que ses balances devront servir pour ses propres fins seulement, l'enjoignant ainsi à faire cesser le pesage des bestiaux, pour les fins du commerce, sur sesdites balances au marché en question.

6.—Au sujet du commerce et du pesage des bestiaux qui se pratiquent, le dimanche, aux marchés à bestiaux de l'Est et de l'Ouest, il est

Résolu: Que les employés de ce département auxdits marchés soient priés de soumettre un rapport, par écrit, à l'effet de renseigner la Commission sur les plaintes faites à ce sujet.

7.—Soumis et lus deux reçus du trésorier de la Ville aux montants de \$4.87 et \$1.15, produit de la vente de fer de rebut du marché à Foin et de la pesée Hochelaga, à MM. P. Solovitch et M. Lecours.

Déposées aux archives.

8.—*Résolu:* De présenter un rapport au Conseil pour demander l'autorisation d'opérer le virement d'une somme de \$15, des réparations générales du marché St-Jacques, à être appliquée au contingent du même marché.

Ajournement.

A. LEBLANC,
Secrétaire.

COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

Compte rendu de l'assemblée du 16 décembre

Sont présents: MM. les échevins Gallery, David, Séguin, Robillard et Laviolette.

En l'absence de M. le président, M. l'échevin Gallery est appelé au fauteuil de la présidence.

1.—Soumis et lus les rapports suivants:

(a) Du chef du service des Incendies déclarant que M. O. Asselin a été membre du corps des pompiers, depuis le 2 février 1895 jusqu'au 1er janvier 1896, époque de son décès.

Renvoyé au Département en Loi avec prière de faire rapport.

fire extinguishers at \$12 each, to be placed in the different markets.

2.—The Committee once more considered the petition of Messrs. Robillard & Berubé for electric light to be placed in their stalls.

Resolved: That the matter be once more deferred until a further meeting.

3.—The complaints made by Mr. A. J. Hart against Mr. L. Bouvier tenant at Bonsecours market, were once more considered.

After deliberation, it was

Resolved: That a sub-committee composed of Ald. Lévy, chairman, Lamoureux and Turner be appointed to consider the whole matter and report for the next meeting.

4.—Was again considered the superintendent's report concerning the necessity of placing an additional cattle scale at the Western cattle market.

On motion of Ald. Giroux, it was

Resolved: That the said report be laid on the table until the next meeting.

5.—The Committee again submitted the question of market dues that the City is loosing, because quite a number of animals are weighed, for trade purposes, on the Montreal Stock Yards' scale, at the Western Cattle Market, contrary to section 5 of the agreement made between the City and the said Company.

Resolved: Pursuant to the City attorneys' opinion, previously submitted in this connection, a report be made to Council asking that the Law Department be authorized to take the necessary legal proceedings in order that the said Company be notified in due form of law, to comply with clause 5 of said agreement which stipulates that their scales shall be used only for their own purposes, thus requiring the Company to cease the weighing of cattle for trade purposes on their scales at the said market.

6.—*Re* the trading and weighing of cattle on Sunday, at the Eastern and Western cattle markets, it was

Resolved: That employes of this department in said markets, be asked to prepare a report, in writing, so as to inform the Committee anent the complaints made in this connection.

7.—Submitted and read two receipts from the City treasurer amounting to \$4.87 and \$1.15 being the proceeds of the sale to Messrs. P. P. Solovitch and M. Lecours, of scrap iron at the Hay market and at the Hochelaga weigh-house.

Filed of record.

8.—*Resolved:* That a report be made to Council asking authority to vary a sum of \$15 from general repairs at St. James Market and apply said sum to the same market's contingent.

Adjourned.

A. LEBLANC,
Secretary.

FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of meeting held the 16th of December.

Present: Ald. Gallery, David, Séguin, Robillard et Laviolette.

In the absence of the chairman, Ald. Gallery was called to the chair.

1.—Submitted and read the following reports:

(a) From the chief of the Fire Department, reporting that Omer Asselin had been a member of the Fire brigade, from February 2nd 1895 until January 1st 1896, time of his death.

Referred to the Law Department for a report.

(b) From the deputy chief of the Fire department re-